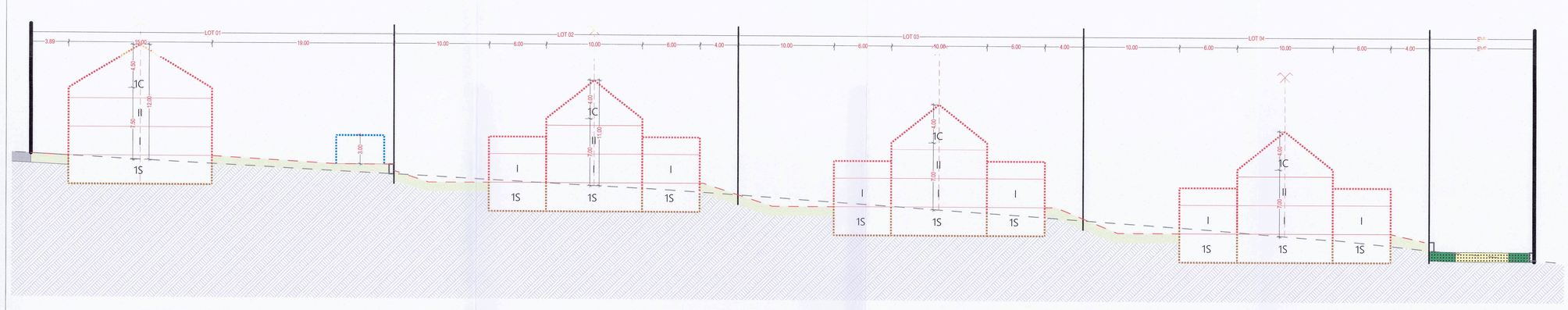

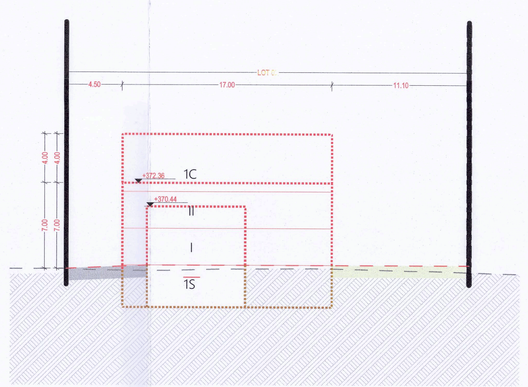

LOT 01			14.43 ares
	479 m²	-	710 m²
804 m²	2 - mi	-	6 - c
tp T2 (30°-40°)	ha 3.00m - - hc 7.50m hf 12.00m	-	1S+8+1C

LOT 02			11.80 ares
	286 m²	-	415 m²
436 m²	3 - mi	-	1 - u
tp T2 (30°-40°)	ha 4.50m - - hc 7.00m hf 11.00m	-	1S+8+1C

LOT 03			11.55 ares
	286 m²	-	415 m²
436 m²	3 - mi	-	1 - u
tp T2 (30°-40°)	ha 4.50m - - hc 7.00m hf 11.00m	-	1S+8+1C

LOT 04			11.29 ares
	286 m²	-	415 m²
436 m²	3 - mi	-	1 - u
tp T2 (30°-40°)	ha 4.50m - - hc 7.00m hf 11.00m	-	1S+8+1C

Légende - type du PAP

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol (max.) / surface du rez-de-chaussée (max.) / type de toiture / type, disposition et nombre des constructions / surface du lot / du îlot (min.) / surface constructible brute (min.) / type et nombre de logements / nombre de niveaux / hauteur des constructions (max.)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux

- **I, II, III, ...** Nombre de niveaux pleins
- **+1, 2, ...R** Nombre d'étages en retrait
- **+1, 2, ...C** Nombre de niveaux sous combles
- **+1, 2, ...S** Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- **hc-x** Hauteur à la corniche de x mètres
- **ha-x** Hauteur à l'acrotère de x mètres
- **hf-x** Hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- **oc** Constructions en ordre contigu
- **onc** Constructions en ordre non-contigu
- **x-mi** x maisons isolées
- **x-mj** x maisons jumelées
- **x-mb** x maisons en bande

Types et nombres de logements

- **x-u** x logements de type unifamilial
- **x-b** x logements de type bifamilial
- **x-c** x logements de type collectif

Formes de toiture

- **tp** Toiture plate
- **tx (y°/x-x%)** Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Légende hors légende type

- Construction existante à démolir
- Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- Surface en terre
- Entrée du garage et / ou emplacement privatifs
- Entrée principale
- T Terrasse

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% — Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp — Espace vert privé
- Epu — Espace vert public
- AU — Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

- tp — Toiture plate
- tv — Toiture verte
- 0.33 — Cotations PAP
- 337.00 — Niveau d'origine (à titre indicatif)
- 337.00 — Niveau modifié (à titre indicatif)

Vu et proposé à l'approbation
Berdorf, le 30 avril 2025
Le conseil communal

Référence: 20073/76C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 07/04/2025
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

A	21/04/2025	Divers modifications suivants l'avis de la Cellule IEE "20073/76C" du 27/03/2025	CW	CW
Index	Date	Modifications	Dessin	Visa

Maître d'ouvrage: Famille Irthum-Weiwertz
Adresse:

Projet: PROJET IWB
Adresse du projet: 6,An der Heeschbech L-6551 Berdorf

ARCHITECTES DW + A
30, rue Principale
L-5483Weimerskirch
+352 78 87 77
office@dwa.lu
www.dwa.lu

Nr cadastral de la parcelle:
Image du projet:
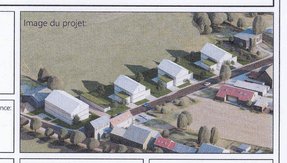
N
Niveau de référence
Architecte:
Maître d'ouvrage
Administration:

Ce plan ne peut être transmis à un tiers, ni être reproduit, même partiellement, sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Chaque adaptation annule et remplace les plans précédents.

AUTORISATION PAP

Objet: IMPLANTATION + COUPE

N° Projet:	N° du Plan:	Index:
2023 02	PAP 02.2.1	

Echelle:	Format:	Date de création:	Dessiné par:	Vérifié par:
1:250	DIN A0	24/02/2025	CW	CW